

Commune de Montigny-les-Arsures

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2026

Présents :

Maire :	Dominique Gahier
Adjoint(s) :	Caroline Dulac Elisabeth Vinit Thierry Albini
Conseillers :	Clément Giboudeau Claire Delolme Maryse Dousse Brigitte de Sainte Marie

Absents :

Conseillers :	Morgan Rousseaux (réunion SIVOS) Damien Buthiaux (réunion SIVOS)
----------------------	---

Excusés :

Conseiller :	Sylvain Roy
---------------------	-------------

Secrétaire de séance : Thierry Albini

1. Approbation du précédent compte-rendu :

❖ **Adopté à l'unanimité**

Thierry ALBINI intègre la commission Forêt et Environnement conformément à l'arrêté municipal n° 4 du 20 mars 2026.

2. Budget 2026 :

M. Le Maire présente le budget primitif principal et le budget primitif de la gestion de l'eau potable et en explique les principes fondamentaux.

a) **Budget primitif principal :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	244 078 €	244 078 €
Investissement	80 870 €	80 870 €

Sur demande de Caroline Dulac la dépense sur la section fonctionnement du budget culture est revalorisée à 1 500 €.

❖ **Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité**

b) **Budget primitif eau :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 382 €	59 382 €
Investissement	51 334 €	51 334 €

❖ **Le budget primitif eau est adopté à l'unanimité**

c) **Vote des impôts directs locaux**

La commission de budget considérant que :

- les taux de fiscalité locale n'ont pas évolués depuis 2019
- l'acceptation des demandes de subventions doivent justifier un effort de la fiscalité communale
- les taux communaux, en comparaison régionale, sont en deçà des moyennes globales
- des projets de travaux nécessitant des capacités importantes d'autofinancement vont être développés (rénovation du chalet par ex.)

et après en avoir délibéré, propose d'augmenter les taux d'imposition locale directe comme suit :

	Taux de référence 2026	Taux plafond 2026	Taux votés 2026
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	37,96	116,66	39,85
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	23,88	125,52	25,07
Taxe d'habitation (TH)	7,05	48,24	8,50
Recette fiscale correspondante			121 814 €

❖ **Le conseil adopte à l'unanimité la hausse de la fiscalité locale directe**

3. **Délégation du Conseil Municipal au Maire :**

Lecture des différents articles par M. Le Maire

❖ **Adopté à l'unanimité**

4. **Droit à la formation des élus :**

Explications par M. Le Maire :

- des détails budgétaires liés à la formation des élus
- du droit à la formation des élus

❖ **Adopté à l'unanimité**

5. **Point de situation sur les compositions des commissions communales :**

M. le Maire précise les points suivants :

- les **commissions** sont composées uniquement d'élus
- les **comités consultatifs** sont composés d'élus et de personnes non élues

❖ **Les commissions telles que constituées sont adoptées à l'unanimité**

6. **Indemnités des élus :**

Les taux fixant les indemnités des élus, sont basés sur l'indice 1027, défini par l'état, équivalent à 4110,52 € bruts mensuel.

Elles sont soumises aux cotisations suivantes : IRCANTEC (retraite), CSG, RDS, DIFE (Droit Individuel à la Formation des Elus)

Le conseil décide des indemnités suivantes :

- **Maire : 568,63 € net** soit 16% de l'indice (au lieu de 28,1% autorisés)
- **Adjoints : 142,16 € net** soit 4% de l'indice (au lieu de 10,89% autorisés)
- Les indemnités restent constantes

❖ **Adopté par 7 voix pour et 1 abstention**

7. **Station eau potable Vauxelles :**

Le turbidimètre de la station n'est plus fonctionnel et doit être remplacé.

Le devis s'élève à 4802,60 € HT.

❖ **Le devis est adopté à l'unanimité**

Rappel : les résultats des analyses d'eau potable sont affichés sur le panneau d'affichage de la mairie

8. Amicale des Sapeurs Pompiers d'Arbois

L'amicale des Sapeurs Pompiers d'Arbois a transmis une demande de subvention à la Commune pour la création d'une salle de sport et de détente.

Montant proposé par le Maire : 300 €

❖ **Adopté à l'unanimité**

9. Questions et informations diverses :

• **Défiibrillateur**

- Maintenance :
 - Une société spécialisée propose un devis forfaitaire de 149 €. (abonnement)

❖ **Le devis est adopté à l'unanimité**

- Proposition de formation à l'utilisation du défiibrillateur pour les élus et la population :
 - A voir avec les pompiers
- **Interrogation de Clément Giboudeau** concernant les logements ou habitations inhabités (hors résidence secondaires) sur le territoire de la Commune
 - Le conseil municipal entamera des discussions à ce sujet lors de ses prochaines séances
 - Sollicitations des services compétents pour informations et actions potentielles à entreprendre
- **Précisions sur le Plan Communal de Sauvegarde à la demande de Claire Delolme**
 - Le PCS est un outil de gestion de crises des communes
 - Il permet de répondre à tout type d'évènement pouvant impacter la population (accident, phénomène météo, inondation, etc...)
 - Il doit définir par avance les procédures d'organisation en cas de crise
 - Il n'y a pas de commission lié au PCS à Montigny
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
 - La Mairie lance un appel à volontaire pour intégrer le CCAS. Les personnes intéressées peuvent se déclarer à la Mairie ou auprès du Maire ou encore des conseillers communaux. Le CCAS organise entre autres le repas de fin d'année.
- **AG de l'Association Communes Forestières du Jura**
 - Samedi 30 mai 2026 à 9h30 à Ardon
 - Transmettre l'ordre du jour à la commission forêt
- **Journée citoyenne à Montigny**
 - Samedi 9 mai 2026 à 8h00 devant la Mairie
 - Accueil et répartition des tâches
 - Fin vers 12h30 avec casse croute et verre de l'amitié
- **Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**
 - La cérémonie à 10h30
 - Pour les élus, RDV devant la Mairie
- **Fontaine à Vauxelles**
 - La dalle béton du regard d'eau pluviales est cassée
 - La réalisation d'une nouvelle dalle est prévue
- **Bouchage des trous dans la chaussée**
 - Soit avec du béton par l'employé communal
 - Soit avec de l'enrobé à froid selon disposition du centre à Arbois

La séance est levée à 22h15

Prochain Conseil Municipal le 21 mai 2026 à 20h00

Le secrétaire



Le Maire

